

COMPASSION

PLUS QU'UNE NOUVELLE ASSURANCE, C'EST LE MONDE DANS LEQUEL NOUS VOULONS VIVRE.

Un monde où les gens ne sont plus déchirés entre le besoin de prendre soin d'un proche gravement malade et le sentiment de culpabilité lié à la nécessité de s'absenter de leur travail. Dans ce monde, les employés peuvent cesser temporairement de travailler pour accompagner un proche gravement malade tout en recevant des prestations qui compensent leur perte de revenu. C'est un monde où les employeurs sont en mesure de soutenir davantage leurs employés. Avec l'assurance compassion, c'est maintenant possible. Bienvenue dans le monde SSQ.

En un coup d'oeil

L'assurance compassion permet à un assuré de s'absenter du travail pour accompagner un proche gravement malade tout en recevant des prestations pour compenser la perte de revenu liée à son absence.

Type d'événement	Personne accompagnée	Durée des prestations	Prestations payées par
Maladie en phase terminale	Membre de la famille	Jusqu'à 6 semaines	Assurance-emploi + SSQ en coordination
Blessure ou maladie grave	Enfant de moins de 18 ans	Jusqu'à 35 semaines	Assurance-emploi + SSQ en coordination
	Conjoint, parent et enfant de l'adhérent (18 ans et plus)	Jusqu'à 12 semaines	SSQ

L'assurance qui fait la différence

L'assurance compassion est beaucoup plus qu'un avantage social innovant. En faisant preuve d'empathie dans le soutien des employés en situation difficile, elle favorise la réduction des maladies de nature psychologique et répond aux besoins de la société actuelle. Les assurés ne mettent pas en péril leur propre santé et sont ainsi en mesure de retourner au travail dans de meilleurs délais.

6 mois

Durée moyenne des diagnostics psychologiques réactionnels

[Trouble d'adaptation, état anxio-dépressif et dépressif situationnel, etc.]

L'assurance compassion: une saine pratique de gestion RH

Offrir l'assurance compassion, c'est offrir une structure améliorée de gestion des absences engendrées par l'accompagnement d'un proche en cours de maladie. Justifier les absences adéquatement et en transparence permet aux assurés en situation d'accompagnement d'être là où ils doivent être et ce, sans en ressentir de culpabilité. L'assurance compassion permet également de réduire le risque de conflits au travail.

Les employés qui aident un proche sont au travail, mais...

87 %

effectuent des appels

54 %

arrivent plus tard

70 %

prennent des congés supplémentaires

20 %

demandent une réduction de leur horaire

16 %

quittent leur emploi

Jean-Pierre Brun,
Professeur, Titulaire de la Chaire en gestion de la santé et sécurité au travail, Université Laval

**Pour plus de détails,
visitez ssq.ca/compassion.**

**LES
VALEURS
À LA BONNE
PLACE**

SSQ Groupe
financier